

L'INDEPENDANCE SYNDICALE TOUJOURS ! LES REVENDICATIONS TOUT DE SUITE !

Le Conseil Fédéral de la FNAS FO, réuni les 25, 26 et 27 juin, fait sienne la déclaration de la Commission Exécutive de la confédération générale du travail FO du 13 juin 2024.

« Qu'on le veuille ou non, la dissolution de l'Assemblée Nationale lorsqu'on détient « la majorité que l'on sait », est un aveu d'échec ou pour le moins d'impuissance.

Force Ouvrière n'entend pas s'immiscer dans le débat politique qui appartient aux citoyens. Cependant nous considérons, d'ores et déjà, que la dissolution ne fera pas taire le mécontentement des salariés et la nécessité pour les plus démunis de se faire entendre.

Pour autant, nous ne pouvons être indifférents à la situation sociale actuelle, tout comme le syndicalisme ne saurait l'être à la forme de l'État.

Les politiques anti-sociales et de rejet de l'autre, menées depuis des mois, que nous n'avons cessées de condamner et le refus de considérer les revendications provoquant un déni de démocratie sociale ont conduit de nombreux électeurs à la défiance envers les organisations politiques.

Pas d'aliénation de la Force militante de la classe ouvrière, pour Force Ouvrière, pas de trêve électorale, ni olympique, dans les revendications !

Pour Force Ouvrière qui, conformément à la tradition de l'indépendance syndicale, ne donnera aucune consigne de vote, ce qui est nécessaire, c'est de rester sur le terrain syndical pour porter nos revendications et défendre les intérêts des salariés du public comme du privé.

FO, fidèle à ses principes, rappelle qu'elle a combattu et combat les atteintes aux libertés et lutte au quotidien contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

Concernant les différentes mobilisations, en cours ou à venir, la Confédération FO laisse libre chacun de les rejoindre ou non.

Notre indépendance, ce sont nos revendications ! »

Adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions

Paris le 25 juin 2024